



Separation avec bien en indivision

Par **butinho**, le **03/01/2008** à **13:12**

Bonjour,

Ma soeur se trouve actuellement dans une mauvaise situation car elle a fait l'achat avec son ami (ils ne sont pas marié ou pacsé) d'un bien immobilier en 50/50 indivision. Ils se separent mais son ami ne veut pas vendre et ne veut pas racheter les parts de ma soeur et de plus il veut quelle quitte le logement. Quels sont ses droits?

Ensuite il faut savoir que c'est une grande propriété et que deux terrains sont à vendre actuellement et aussi que deux logements locatifs sont actuellement occupés au rez de chaussé de la maison.

Je suis son frère et elle ne peut faire la demande par risque de représailles!

Merci d'avance pour votre réponse.

Cordialement françois.